

Gallia Préhistoire (*Préhistoire de la France dans son contexte européen*) publie des **articles de synthèse** et des **dossiers** portant sur des découvertes, des recherches importantes ou des questions débattues dans le domaine de l'archéologie en France et dans les autres pays européens. Son champ chronologique s'étend du Paléolithique inférieur à la fin de l'âge du Bronze.

Des **suppléments** rassemblent des études monographiques, des synthèses thématiques et des corpus présentant un intérêt majeur ou des avancées significatives pour l'archéologie préhistorique. Des actes de colloques internationaux peuvent aussi être publiés dans ces suppléments.

Gallia Préhistoire accepte les soumissions en français et en anglais. Pour les autres langues, contacter le comité éditorial.

La revue combine aujourd'hui une édition numérique et une édition papier. Ainsi, chaque article est publié en ligne « au fil de l'eau » (en version HTML et PDF, sur le site <http://journals.openedition.org/galliap/>) tandis qu'un volume papier annuel rassemble en fin d'année tous les articles parus en ligne. Ce double processus éditorial implique que les auteurs doivent se conformer strictement aux normes suivantes, leur non-respect entraînant le rejet d'office de l'article proposé.

Soumission et processus éditorial

Les auteurs peuvent soumettre à tout moment de l'année leurs travaux au **comité éditorial**, préférentiellement par courriel à l'adresse gallia.prehistoire@cnrs.fr. Il leur est toutefois recommandé de prendre initialement contact avec le comité éditorial afin de s'assurer que l'article proposé entre bien dans la **ligne éditoriale** de la revue.

À réception du manuscrit :

- Le **comité éditorial** examine en première instance les soumissions afin de vérifier leur adéquation avec la ligne éditoriale de la revue, leur originalité ainsi que le bon respect des normes éditoriales. Il informe alors l'auteur correspondant (c'est-à-dire le premier signataire en cas d'article collectif) de sa décision.
- Pour chaque soumission retenue, le comité éditorial désigne deux rapporteurs : un au sein même du comité, un second extérieur à la revue. Un troisième rapporteur (interne ou externe) peut être désigné si besoin spécifique. L'auteur reçoit, dans un délai maximum de **deux mois** à compter de la date de réception de son article, les deux ou trois rapports d'évaluation de son article soumis.
- Les auteurs disposent à leur tour d'un délai maximum de **deux mois** pour réaliser les corrections demandées et renvoyer à la revue une version amendée de leur article. Celle-ci sera de nouveau rapidement examinée par les rapporteurs.
- Dès que la version définitive est validée par le comité éditorial, la revue s'engage alors à publier une version électronique de l'article dans un délai de **deux mois**.

La publication de chaque article est soumise à la signature manuscrite, par tous les auteurs, d'une autorisation de publication transmise au premier auteur par le comité éditorial.

Normes éditoriales

Tous les textes doivent être écrits « au kilomètre » et être fournis au format odt, doc, docx ou rtf. Ils doivent être bruts de mise en forme, sans styles de paragraphes ou de caractères (pas de titres en majuscule ou en italique, de petites capitales, de soulignement...). Merci de bien vouloir respecter les règles typographiques énoncées ci-après.

Tout article soumis doit comporter les fichiers-suivants (ainsi qu'une version PDF compilant le tout) :

1. Coordonnées des auteurs (fichier nommé : **auteur1_coord**)
2. Résumés et mots clés en français et anglais (fichier nommé : **auteur1_resume**)
3. Version courte en anglais en cas d'article en français ou en français en cas d'article en anglais (fichier nommé : **auteur1_short**)
4. Texte de l'article (fichier nommé : **auteur1_texte**)
5. Bibliographie (fichier nommé : **auteur1_biblio**)
6. Légendes des figures (fichier nommé : **auteur1_leg-fig**) et tableaux (**auteur1_leg-tab**) en français et anglais
7. Figures et tableaux de l'article (fichier nommé : **auteur1_fig1** ou **auteur1_tab1**)

1. Coordonnées des auteurs

Pour chaque auteur de l'article doivent être mentionnés :

- Nom(s) et prénom(s) des auteurs en entier
- Adresse(s) complète(s) avec le(s) numéro(s) de téléphone (pour la rédaction)
- Nom(s) et adresses des laboratoires ou des organismes de rattachement
- Adresse(s) mail (préciser à la rédaction si cette information ne doit pas être publiée dans l'article)
- Préciser s'il s'agit d'un auteur principal ou d'un collaborateur (car traitement différent sur Journals). Pas de « directeur d'article » ou de « contributeur ».

Attention : certaines institutions ne prennent pas en compte des articles où leurs normes de présentations des affiliations des auteurs ne sont pas strictement respectées. Devant la diversité de ces normes, il est de la seule responsabilité des auteurs de contrôler ces présentations.

2. Résumés et mots clés

Chaque article doit être accompagné d'un résumé de 900 à 1 400 signes (espaces comprises) en français et en anglais, ainsi que de 5 à 10 mots clés dans les deux langues (mots clés à choisir exclusivement au sein du thesaurus Pactols : <http://pactols.frantiq.fr/opentheso/>).

3. Version courte / *Abridged version*

À chaque article sera associée une version abrégée (en anglais si l'article est en français et en français si l'article est en anglais), représentant 10 à 15 % de la longueur totale de la version principale. L'article principal et sa version abrégée, regroupés dans la version papier, feront l'objet de deux unités éditoriales distinctes dans la version numérique (disposant toutes deux d'un DOI).

La version courte devrait donc comprendre une courte bibliographie reprenant les principales références et 1 à 3 illustrations « phares » (que nous traduirons si besoin). Elle précisera dans son titre la mention « *Abridged version* ». Par exemple : *The last Lateglacial and Early Holocene societies in France (abridged version)*.

Dans le cas d'une version abrégée en anglais, il est très fortement déconseillé de recourir à des logiciels ou sites de traduction en ligne. La revue se charge, sauf compétence linguistique réelle des auteurs, de la traduction des textes français en anglais par un traducteur bilingue compétent.

4. Texte de l'article

Texte : il doit être écrit au kilomètre, avec une seule police de caractères et sans multiplier les corps (taille de police). Pour faciliter l'évaluation, les pages doivent être numérotées.

Titres : indiquer la hiérarchie des titres (système par arborescence : 1, 1.1, 1.1.1., 1.1.1.1). Veillez à ne pas dépasser quatre niveaux de titre. Ne placez pas de point à la fin d'un titre ou d'un intertitre. Dans le cas d'articles collectifs, ne pas mentionner les initiales ou les noms des auteurs dans les titres des paragraphes.

Appels bibliographiques : toutes les références bibliographiques doivent être appelées dans le texte sous la forme du nom de l'auteur et de l'année de publication. Par exemple :

- Si un auteur : (Leroi-Gourhan 1968, p. 185)
- Si deux auteurs : (Callender et Desbat 1990, p. 38-50, fig. 2, n° 3)
- Si plus de deux auteurs, utiliser *et al.* en respectant l'italique : (Desbat *et al.* 1987)
- Si plusieurs dates pour un même auteur : (Dupont 1965, 1968 et 1970)
- Si plusieurs dates identiques pour un même auteur : (Dedet 1998a et 1998b)
- Si plusieurs appels se suivent, les classer de préférence par ordre chronologique des publications en les séparant par une virgule : (Callender 1965, Desbat *et al.* 1987)

Attention : bien distinguer « p. 25-32 » = « pages 25 à 32 » de « p. 25, 32 » = « pages 25 et 32 ».

Appels des illustrations et tableaux : toutes les illustrations et tableaux doivent être appelés dans le corps du texte et dans l'ordre numérique sous la forme suivante : (fig. 1), (fig. 2, n° 1), (fig. 3, n°s 1 et 6), (fig. 4, n°s 1-5), (fig. 5, A). Aucun appel de figure et/ou de tableau n'est autorisé dans les titres. Les figures et les tableaux sont numérotés en chiffres arabes.

Note de bas de page : si indispensable, en limiter le nombre et la longueur. Intégrer les notes automatiquement à l'aide de la fonction « Insérer une note ». Elles doivent donc être numérotées continûment.

Renvois internes : à éviter autant que possible. Ces renvois ne peuvent renvoyer qu'à des titres, sous-titres ou notes. Utiliser éventuellement les formules suivantes entre parenthèses : (voir *supra*) ou (voir *infra*), sans indiquer de pagination.

5. Bibliographie

La bibliographie finale correspondra uniquement aux références citées dans l'article. Elle se présentera sous forme d'un fichier distinct et sera classée par ordre alphabétique des auteurs.

Il est demandé aux auteurs de se conformer strictement au respect des règles bibliographiques, édictées ci-après, sous peine de rejet de l'article. L'utilisation des logiciels de bibliographie pour lequel des fichiers de style de la revue sont disponibles est fortement recommandée.

6. Légendes des figures et tableaux

Toutes les figures et tableaux doivent être accompagnés de légendes explicites et complètes, en français et en anglais (les traductions sont prises en charge par la revue sauf compétence réelle des auteurs).

Ne pas oublier :

- La description du mobilier ;
- La description des trames, couleurs et symboles utilisés ;
- Le détail des abréviations utilisées (par exemple : NMI = nombre minimum d'individus) ;
- Les noms des auteurs des dessins et des photographies, avec la mention des organismes de rattachement (DAO : A. Haddock, CNRS) ;
- La précision DAO (dessin assisté par ordinateur) pour toutes les figures (plans, planches, relevés, etc.) exécutées sur des logiciels comme Adobe Photoshop, Adobe Illustrator ou Inkscape ;
- La précision « cliché » pour toute photographie prise lors d'une fouille, d'une étude, etc.

Quelques exemples :

Fig. 1 – Localisation du gisement les Bossats, Ormesson (Seine-et-Marne ; DAO M. Ballinger, CNRS).

Fig. 15 – Les sols moustérien et châtelerronien superposés dans le sondage 3. Au premier plan, le niveau moustérien ; au second plan, le niveau châtelerronien (cliché P. Bodu, CNRS).

Fig. 38 – Cores from Pont-Glas. **1.** Core on flake in cataclasite from Mikaël (O24, US 5.2); **2.** Core in cataclasite from Mikaël (P23, US 5.3); **3.** Burnt flint core (1987 test pit, -5 to -20 cm; drawing G. Marchand).

Tabl. 4 – Décompte de l'assemblage faunique (d'après Perrin 2018, p. 101). **NR** : nombre de restes ; **NMI** : nombre minimum d'individus.

Table 7 – Distribution of non-retouched products by raw material (credits authors). **Sx**: flint; **FL**: microquartzite from Forest-Landernau; **GE**: Eocene sandstone; **CM**: cataclasite from Mikaël; **GQu**: Quartzite-sandstone; **Qu**: quartz; **GA**: Armorican sandstone; **Clos**: chalcedony from Clos; **Pht**: phtanite; **UT**: ultramylonite from Tréméven; **Div**: diverse.

7. Figures et tableaux

Chaque figure ou tableau doit figurer dans un fichier séparé et être cité dans le texte.

Attention : toute reproduction d'éléments iconographique (ou de texte) déjà publié est soumise à l'autorisation du propriétaire (auteur, éditeur, musée, etc.) conformément à la loi sur la propriété littéraire et artistique. La demande d'autorisation doit être faite par l'auteur. Les frais afférents sont à sa charge.

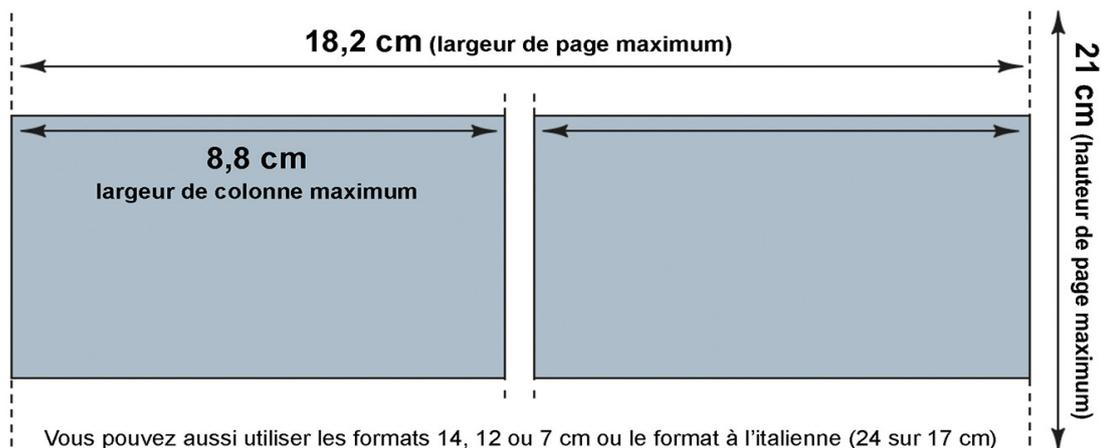
Tableaux

Ils doivent être saisis directement, dans la police Arial, dans Libreoffice ou Microsoft Word (éventuellement Microsoft Excel s'ils sont complexes) et être fournis sous forme de fichiers distincts (un fichier par tableau). Il est, en général, préférable d'avoir davantage de lignes que de colonnes (pour un meilleur rendu en ligne) et d'éviter aussi bien la prolifération de « micro-tableaux » ne présentant chacun que quelques données que le « pavé » de chiffres pleine page. De plus, ne pas insérer de note de bas de page dans les tableaux (uniquement en légende si cela est indispensable).

Les tableaux complexes peuvent avantageusement être mis en ligne comme *supplementary data* (format csv, ods ou xlsx).

Figures

Elles comprennent les dessins au trait (plan, carte, planche, dessin d'objet...), les graphiques, les illustrations numérisées et photographiques. Elles doivent être préparées au format imprimable, c'est-à-dire à la taille définitive souhaitée pour publication.



De façon générale :

- La police d'écriture à utiliser est Arial.
- La revue accepte les figures en couleurs sans restriction de nombre, sous réserve cependant d'une utilisation raisonnée.
- Être sélectif : sélectionner les éléments significatifs et cités dans le texte, et réfléchir à des compositions synthétiques.
- Éviter les « bricolages » manuels (collages, découpages, etc.) ou numériques (combinaisons de documents issus d'applications différentes) et les reprises inadaptées (avec redondances par exemple).
- Veiller dans la mesure du possible à utiliser des échelles graphiques cohérentes – et si possible constantes pour les ensembles des pièces – et à indiquer la direction nord sur les plans. Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Exclure les mentions d'échelle chiffrée dans les légendes (les nécessités du montage peuvent amener à changer le taux de réduction).
- Proscrire les orientations et les taux de réduction disparates – si une réduction s'impose, privilégier une échelle de réduction constante pour une même catégorie d'éléments.
- Pensez que les figures peuvent être réduites et qu'elles doivent rester lisibles : au minimum trait à 0,20 point et texte à 5 points.
- Éviter autant que possible les trames mécaniques car elles nuisent à la qualité de l'image.

Les figures doivent être fournies au **format** :

- Tiff pour les documents images noir et blanc en 1200 dpi (Bitmap, option blanc transparent).
- Tiff pour les documents images en niveau de gris ou couleur, 300 dpi au minimum (mode CMJN).
- Inkscape SVG ou Illustrator EPS pour tous les dessins aux traits ou images annotées (mode CMJN).

Pour les **dessins au trait**, au format .svg (Inkscape) ou .ai (Adobe Illustrator), veiller particulièrement :

- à la qualité du trait (densité, épaisseur constante, précision des raccords).
- à maintenir un contraste suffisant entre les trames : une différence de densité de 20 % entre deux pages (soit quatre niveaux de gris entre le blanc et le noir) est le minimum de confort pour le lecteur.
- à limiter au maximum les incrustations de texte dans les figures, sources de problèmes lors des transferts et renvoyer les commentaires dans la légende-texte (en DAO, regrouper la typographie sur un « calque » distinct).
- à éviter l'utilisation de filet pour entourer les figures et plus encore les pages.
- à ne pas transférer une fig. Inkscape / Adobe Illustrator dans Gimp / Adobe Photoshop (ne pas pixelliser).

Illustrations numérisées et photographies :

- Elles doivent être de très bonne qualité, dans une résolution suffisante (minimum 300 dpi) et être lisibles (et en particulier être suffisamment contrastées). Proposer éventuellement un recadrage pour éliminer tout élément superflu.
- Le nettoyage et la mise à échelle des illustrations se font sur Gimp / Adobe Photoshop. Si vous souhaitez incorporer du texte, vous devez transférer et traiter le document dans Inkscape / Adobe Illustrator. Il est ainsi beaucoup plus facile d'effectuer des corrections. Surtout ne vectorisez pas ce texte et pensez bien à incorporer physiquement l'image dans le fichier Inkscape / Illustrator.
- **Numérisation** : les documents en noir et blanc sans niveau de gris (plan de fouille, dessin d'objet au trait, etc.) doivent être scannés en 1200 dpi. Les autres documents du style photo ou qui comportent des dégradés de gris doivent être numérisés en 300 dpi. Dans les deux cas, cochez l'option 24-bits couleur (même pour un document qui sera édité en noir et blanc) et enregistrez au format tiff.

Les **graphiques** doivent être composés dans un logiciel de PAO (Inkscape, Adobe Illustrator) ou dans un tableur (Microsoft Excel, Open Office) dans une résolution suffisante (300 dpi minimum) et être lisibles. Veiller donc à ce que tous les axes soient légendés, les légendes et unités précisées... Les graphes en pseudo-3D sont interdits (car faux). Les graphes en camemberts (*pie-charts*) doivent être limités à des séries de deux ou trois variables maximums, n'étant plus lisibles au-delà (privilégiez les histogrammes ou diagrammes en bâtons).

8. Documents complémentaires

Dans le cadre de la publication en ligne des articles, des documents complémentaires peuvent être adjoints : clichés photographiques supplémentaires, bases de données, listing de mesures, inventaires... Les règles à suivre pour l'élaboration de ces documents sont sensiblement les mêmes que pour la parution papier. N'hésitez pas, si vous souhaitez bénéficier de ce service, à prendre contact avec le comité de rédaction qui sera à même de répondre vos questions.

Règles typographiques (pour un article en français)

Italique

- Il est réservé aux titres d'ouvrages, de périodiques, aux locutions latines et aux mots étrangers.
- Exemple de locutions latines : *ad hoc*, *a fortiori*, *a priori*, *a posteriori*, *ca.*, *cf.*, *e.g.*, *et al.*, *ibid.*, *idem*, *i.e.*, *in fine*, *infra*, *op. cit.*, *passim*, *statu quo*, *supra*. Exception pour « etc. » (reste en droit).
- Les citations ne sont pas à mettre en italique mais entre guillemets (français : « »).

Majuscules

- Les **majuscules** doivent être **accentuées** (exemples : Épipaléolithique, Éditions).
- Les **formations géologiques**, les **périodes archéologiques**, les **cultures** et les **noms d'espèces** animales ou végétales (en latin) prennent des initiales majuscules, mais pas les adjectifs correspondants. Exemples : *le Paléolithique* (mais *un gisement paléolithique*), *le Chasséen* (mais *une sépulture chasséenne*).
- Les **noms des « âges »** doivent être écrits de cette manière : âge du Bronze, âge du Fer...
- Les **points cardinaux** prennent la majuscule lorsqu'ils indiquent une région (exemples : le Sud-Ouest de la France, les départements du Nord) mais pas s'ils indiquent une direction ou sont employés comme substantifs (exemples : en direction du sud, être situé au nord de la Garonne) ;

- Les noms des **organismes multiples** (= un certain nombre du même type existe dans l'organisation administrative d'une nation) sont des noms communs et restent en minuscules, le nom propre ou le terme de spécialisation les individualisant prennent une majuscule. Exemples : le service régional de l'Archéologie, le ministère de la Culture et de la Communication, la direction régionale des Affaires culturelles.
- Les noms des **organismes uniques** (= sa compétence s'étend à tout le territoire) prennent une majuscule au premier nom et à l'adjectif qui le précède. Exemples : les Archives nationales, la Bibliothèque nationale, l'Institut de recherches archéologiques préventives, le Centre national de la recherche scientifique, l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
- Le mot « **musée** » s'écrit en bas-de-casse sauf lorsqu'il est accompagné d'un adjectif post-posé, auquel cas il prendra une capitale. Exemples : le musée de l'Homme, le musée du Louvre, le Musée lorrain, le British Museum. Exception car institution unique : le Muséum national d'histoire naturelle.
- Les noms des **monuments** prennent une majuscule au nom propre, nom commun ou adjectif les caractérisant. Exemples : la grotte du Renne, l'hypogée des Mournouards II, la nécropole de la Grifaine, le tumulus de la Fabière.
- Les mots « **université** » et « **faculté** » s'écrivent sans majuscule. L'individualisation sera marquée par un nom propre de personne ou de lieu (donc avec capitale) et par la spécialité enseignée (en bas-de-casse). Exemples : université de Besançon, université Rennes 2, faculté des sciences et technologies Lille 1.

Abréviations et sigles

Ne pas confondre **abréviations** (réduction d'un mot à quelques lettres) et **sigles** (abréviation formée de lettres initiales).

Dans le corps du texte, l'emploi des abréviations est à limiter dans la mesure du possible. En cas d'utilisation d'abréviations peu courantes, donner une liste explicite des termes utilisés. Exemples de quelques abréviations usuelles : ¹⁴C, *ca.* (circa), *i.e.* (c'est-à-dire), *etc.* (jamais *etc...*), *p.* (et non *pp.*), *par ex.* (ou *e.g.*).

Les **sigles** s'écrivent en majuscules et sans points. Quelques exemples : CNRS (Centre national de la recherche scientifique), DRAC (direction régionale des Affaires culturelles), INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives), DFS (document final de synthèse), NMI (nombre minimum d'individu), SIG (système d'information géographique), SRA (service régional de l'Archéologie), US (unité stratigraphique)...

Nombres et dates

- Privilégier l'écriture en lettres dans le corps du texte pour les nombres rencontrés isolément et représentant des quantités simples (à défaut, unifier les transcriptions au sein d'un même article) ainsi que pour tout nombre rencontré en début de phrase.
- En revanche, toujours écrire en chiffres arabes les indications d'unité, les quantités complexes (au-delà de seize) et les nombres ayant fonction de numérotage (notamment pour la numérotation dans les inventaires et catalogues).
- Les nombres en chiffres exprimant une quantité s'écrivent par tranches de trois chiffres (tranches de mille) séparées par une espace insécable (et non pas par une virgule).
- Deuxième et second s'abrègent 2^e (et non 2e, 2^{ème} ou 2^{ème}) ; premier : 1^{er} ; première : 1^{re}. On n'écrit pas la « 2^e US est noire » mais « la deuxième US est noire ».
- Ne pas abrégier les nombres composés (ex : de 5 000 à 6 000 personnes et non de 5 à 6 000).
- Pour l'abréviation du n^o on utilise la lettre « o » en exposant pour le singulier (n^o) et « os » pour le pluriel (n^{os}).

- Seuls les systèmes de datation suivants sont acceptés : « BP (K-Ar) », « cal. BC », « cal. BP » et « av. n.è. ». Ne pas utiliser « av. J.-C. », « BC » et « BCE », utiliser « av. n.è. ».
- Les siècles s'écrivent en petites capitales (xvi^e siècle), les millénaires en chiffres arabes (3^e millénaire av. n.è.).

Typographie

- Les signes : ; ! ? % doivent être précédés d'une espace (insécable), les signes =, -, +, ±, × doivent être encadrés par deux espaces.
- L'usage des **guillemets** anglais “ ” doit être réservé aux textes anglais. Le corps de l'article doit faire appel aux guillemets français « ».
- Les mots comme « technocomplexe », « typoschronologie », « chronoculturel », « socioculturel », « paléoenvironnement » s'écrivent sans tiret. Son usage ne doit être maintenu que lors de la succession de deux voyelles identiques (centre-européen, etc.).
- Les **parenthèses** successives sont interdites : on n'écrit pas (Polloni 2007) (fig. 21) mais (Polloni 2007 ; fig. 21). De plus, les parenthèses imbriquées sont interdites : (colonne *outlier* (a), tabl. 1). Il faut écrire (colonne *outlier* [a], tabl. 1).

Règles bibliographiques

Rappel : toute référence citée en bibliographie doit être appelée dans le texte, les légendes des figures ou des tableaux, et inversement tout appel doit correspondre à une référence. Avant tout envoi, merci de vérifier la totale adéquation entre les appels et la bibliographie et de respecter les normes bibliographiques de la revue (énoncées ci-dessous). L'exactitude de tous les éléments contenus dans les références relève de la responsabilité de l'auteur.

Un style CSL ([Zotero](#)) est librement disponible pour la mise en forme automatique de vos bibliographies.

Remarques générales

- Les références sont rangées par ordre alphabétique (nom d'auteur quel que soit leur nombre) puis par ordre chronologique (année de publication).
- Coller éventuellement a/b/... à l'année si plusieurs publications cette même année.
- Citer tous les noms d'auteur dans la bibliographie et non simplement *et al.*
- Les initiales des prénoms composés doivent être séparées par une espace insécable (même pour les auteurs non francophones).
- Lorsque la référence n'est pas parue, on indiquera comme date de publication « à paraître » (si une parution est programmée).
- Lorsque la référence n'est pas parue et ne le sera pas, on indiquera comme date de publication la date d'élaboration du document et on précisera « inédit » avant la pagination.
- Ne pas confondre date de l'événement (colloque, exposition...) et date d'édition de l'ouvrage.
- Les titres de monographies et de revues sont en italique, les titres d'article entre guillemets et les noms de collections-entre parenthèses.
- Les titres en anglais prennent une majuscule à tous les mots (sauf pour les conjonctions, déterminants et prépositions).
- Le numéro de l'actuelle édition sera indiqué directement après le titre (sans italique) tandis que la précision d'une édition supplémentaire ou réimpression sera indiquée entre parenthèses en toute fin de référence.

- Les lieux d'édition de la bibliographie seront donnés dans la langue de l'article (et non pas dans celle de la référence citée).
- Les informations supplémentaires (réédition, support supplémentaire, etc.) seront données dans la langue de l'article et placées entre parenthèses en toute fin de référence.

Éditeur (éd.) = personne qui a établi et/ou annoté le texte.

Directeur (dir.) = personne qui, au sein d'un ouvrage collectif, a dirigé l'équipe des auteurs, a organisé le volume, a exercé un contrôle sur les textes, etc.

Présentation des références bibliographiques

Pour un article dans un périodique

Nom(s) (de tous les) auteur(s) + Initiale(s) du (des) prénom(s) + (Date du millésime du périodique) – Titre article, *Nom du périodique* [nom complet et développé], N° de tomainon du périodique, [éventuellement date de publication si elle est différente du millésime], Pagination de l'article [début-fin].

Grébénart D. 1975 – Une armature nouvelle de l'Épipaléolithique saharien : la pointe de Tarfaya, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 72, p. 68-69.

Whittle A. 1990 – Radiocarbon dating of the Linear Pottery culture: The contribution of cereal and bone samples, *Antiquity*, 64 (243), p. 297-302.

Pour un ouvrage

Nom auteur + Initiale du prénom + [directeur ou éditeur scientifique (dir.) ou (éd.)] + (Date de publication [ou « à paraître »]) – Titre et sous-titre complets, Lieu d'édition, Éditeur (+ éventuellement : Nom complet de la collection ou du supplément, N° du volume dans la collection ou n° du supplément), Nombre de pages (éventuellement Nombre de figures).

Guilaine J. 2003 – *De la vague à la tombe : la conquête néolithique de la Méditerranée, 8000-2000 avant J.-C.*, Paris, Éditions du Seuil, 375 p.

Van Gijn A.-L. 2010 – *Flint in focus: Lithic biographies in the Neolithic and Bronze Age*, Leyde, Sidestone Press, 289 p.

Gardin J.-C. 1979 – *Une archéologie théorique*, 1^{re} éd., Paris, Hachette (L'esprit critique 5), 339 p.

Guilaine J. (dir.) 1976 – *La Préhistoire française*, t. II : *Les civilisations néolithiques et protohistoriques de la France*, Paris, CNRS Éditions, 913 p.

Pour une contribution dans un ouvrage collectif

Nom auteur + Initiale du prénom + (Date de publication) – Titre de la contribution, in Nom de l'éditeur ou du directeur scientifique de l'ouvrage collectif + Initiale du prénom, *Titre de l'ouvrage collectif*, Lieu d'édition, Éditeur, Pagination de la contribution [début-fin].

À noter : *in* s'écrit en italiques devant des romaines et en romaines devant des italiques.

Thévenin A. 1996 – Mésolithique récent et Mésolithique final entre Bassin parisien et Alpes, in Duhamel P. (dir.), *La Bourgogne entre les bassins rhénan, rhodanien et parisien : carrefour ou frontière ?*, Dijon, Société archéologique de l'Est de la France (Suppl. *Revue archéologique de l'Est* 14), p. 9-28.

Blouet V., Decker E. 1993 – Le rubané en Lorraine, in *Le Néolithique du Nord-Est de la France et des régions limitrophes. Actes du 13^e colloque interrégional sur le Néolithique*, Metz, 10-12 octobre 1986, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme (Documents d'archéologie française 41), p. 84-93.

Pour une contribution dans des actes de colloque

Nom auteur + Initiale du prénom + (Date de publication) – Titre de la communication, in Nom du directeur scientifique du colloque + Initiales du prénoms, *Titre du colloque*, *Lieu du colloque*, *Date du colloque*, *Lieu d'édition*, Éditeur, Pagination [début-fin].

Mordant D. 1987 – Les inhumations en « pleine terre ». L'exemple de la Petite Seine, in Duda H., Masset C. (dir.), *Anthropologie physique et archéologie : méthodes d'étude des sépultures. Actes du colloque de Toulouse, 4-6 novembre 1982*, Paris, CNRS Éditions, p. 155-165.

Lietar C. 2016 – The role of enclosures in territorial organization in the Paris Basin between 4500 and 3800 BC, in Ard V., Pillot L. (dir.), *Giants in the landscape. Monumentality and territories in the European Neolithic. Proceedings of the XVII UISPP world congress, Burgos, 1-7 September 2014*, Oxford, Archaeopress, p. 31-44.

Pour un catalogue

Nom auteur + Initiale du prénom + (Date de publication [ou « à paraître »]) – *Titre*, Catalogue d'exposition (lieu de l'exposition, date de l'exposition), *Lieu d'édition*, Éditeur, Nombre de pages.

Genestre J.-M., Man-Estier E., Merlin-Anglade V., Cleyet-Merle J.-J. (dir.) 2014 – *Grands sites d'art magdalénien*, catalogue d'exposition (Musée national de Préhistoire, 21 juin-10 novembre 2014), Paris, Éditions de la Rmn, 128 p.

Pour un rapport

Nom auteur + Initiale du prénom + (Date du rapport) – *Titre du rapport*, Opérateur, inédit, Nombre de pages.

Henton A. 2009 – *Valenciennes, le Vignobles IV*, rapport final d'opération, SRA Nord-Pas-de-Calais, inédit, 57 p.

Pour un travail universitaire

Nom auteur + Initiale du prénom + (Date de soutenance) – *Titre*, Type de travail universitaire [thèse de doctorat, mémoire de maîtrise, etc.], Université de soutenance, (éventuellement ville si non précisée dans le nom de l'université), inédit, Nombre de page [éventuellement Nombre de volumes et de figures].

Polloni A. 2008 – *La parure dans les sépultures collectives de la fin du IV^e au début du II^e millénaire en Bassin parisien*, thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, inédit, 2 vol.

Pour une publication en ligne

Nom auteur + Initiale du prénom + (Date de publication [ou « à paraître »]) – Titre de la contribution, *Nom du périodique*, *Lieu d'édition*, Éditeur, Pagination (si possible), [URL, date de mise en ligne].

Pasty J.-F., Piboule M., Alix P. 2017 – Le site Magdalénien de plein air des Hauts de Buffon à Montluçon (Allier, France), *Gallia Préhistoire*, 57, p. 127-223 [URL : <http://journals.openedition.org/galliap/590>, mis en ligne le 15/02/2018].